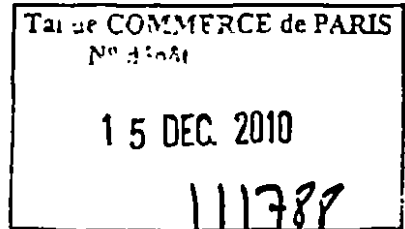




1011178801

DATE DEPOT :	2010-12-15
NUMERO DE DEPOT :	111788
N° GESTION :	2009B22661
N° SIREN :	518802301
DENOMINATION :	GROUPE IDEC INVEST
ADRESSE :	37 avenue Pierre 1er de Serbie 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2010/11/15
TYPE D'ACTE :	DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
NATURE D'ACTE :	TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

GROUPE IDEC INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 5.300.000 euros
Siège social à PARIS 8^e
3, rue du Faubourg Saint Honoré
518 802 301 RCS PARIS



09B22661

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DB, DU 15 NOVEMBRE 2010 5TB.NJ
06, ~

L'an deux mille dix, et le quinze novembre, au siège social,

Monsieur Patrice LAFARGUE, représentant la société GROUPE IDEC, société par actions simplifiée, au capital de 7.500.000 euros ayant son siège social à 3, rue du Faubourg St Honoré 75008 PARIS immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 411 136 583, associé unique de la Société GROUPE IDEC INVEST,

Monsieur Patrice LAFARGUE agissant également en qualité de Président de la société GROUPE IDEC INVEST,

La société DANIEL RAVINEAU AUDIT, représentée par Monsieur Daniel RAVINEAU, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, est absente excusée.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- Au transfert du siège social ;
- A la modification corrélative des statuts ;
- Aux pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, décide de transférer le siège social de la société du 3, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS au 37, avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS et ce à compter de ce jour. —

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, comme conséquence de la décision qui précède, décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à PARIS (75008), 37, avenue Pierre 1^{er} de Serbie.

... (le reste de l'article sans changement) ... »

TROISIÈME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales, conformément à la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'associée unique
GROUPE IDEC
Représentée par M. Patrice LAFARGUE



Le Président
Patrice LAFARGUE

